

Les structures

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **152 (2015)**

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

8. Les structures

Bastien Jakob

De nombreuses structures ont été repérées dans les ensembles 7 et 6 (fig. 96) : dépressions, épandage de pierres rubéfiées, trous de poteaux, etc. Un important travail d'analyse serait cependant à engager pour déterminer s'il s'agit bien de structures anthropiques, assurer leur attribution chronologique ou encore définir leur fonction. Nous nous sommes donc uniquement concentrés sur les quatre structures, les mieux préservées des zones proches de la résurgence karstique (fig. 97). La première se situe à la base de l'ensemble 6 (c. 6c) et est attribuée au Mésolithique, alors que les trois autres appartiennent à la couche 6a et sont datées du 5^e millénaire av. J.-C.

8.1. Structure creuse mésolithique (st. 2415)

Une imposante fosse de 2 m de large, attribuée aux premières occupations du site, a été mise au jour à proximité de la résurgence. Ce type de structure est inhabituel en milieu mésolithique (Verjux 2004), voire inédit dans la région, et même si elle n'a pu être totalement fouillée, se trouvant en bordure de la surface explorée, nous nous sommes attachés à la décrire pour essayer de définir sa fonction.

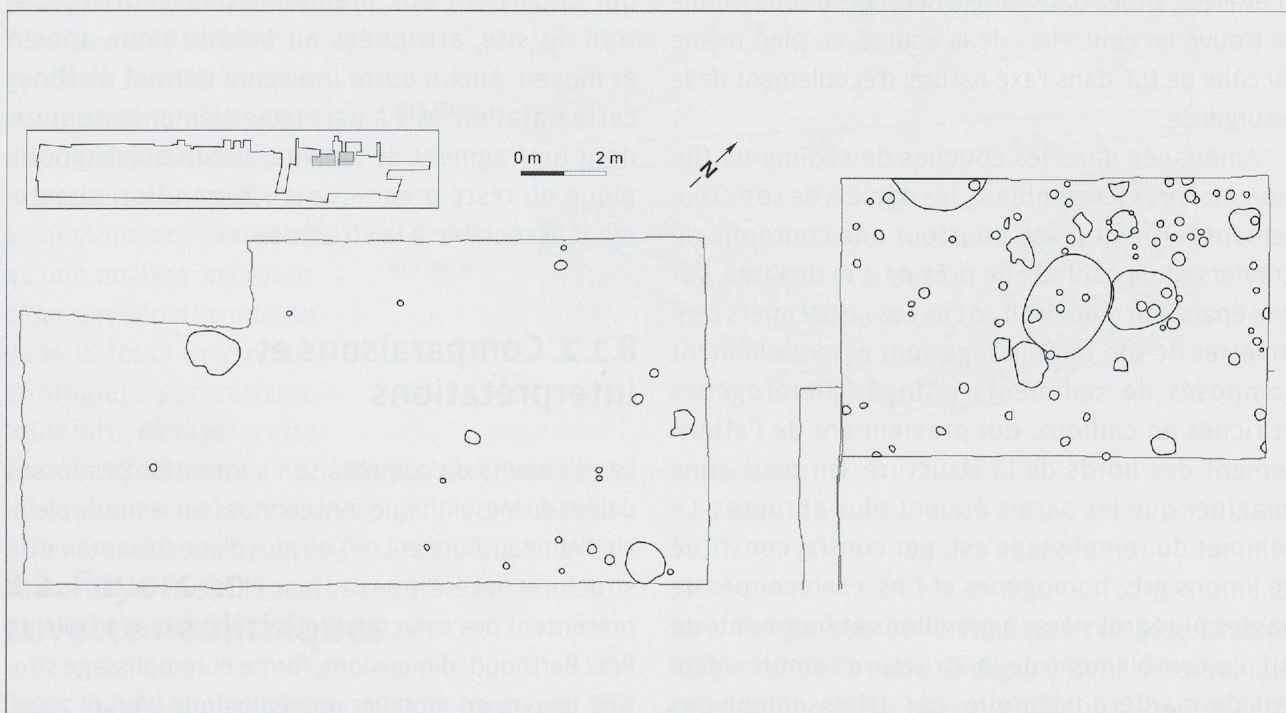


Fig. 96. Structures observées dans les ensembles 7 et 6 des zones 37 et 46.

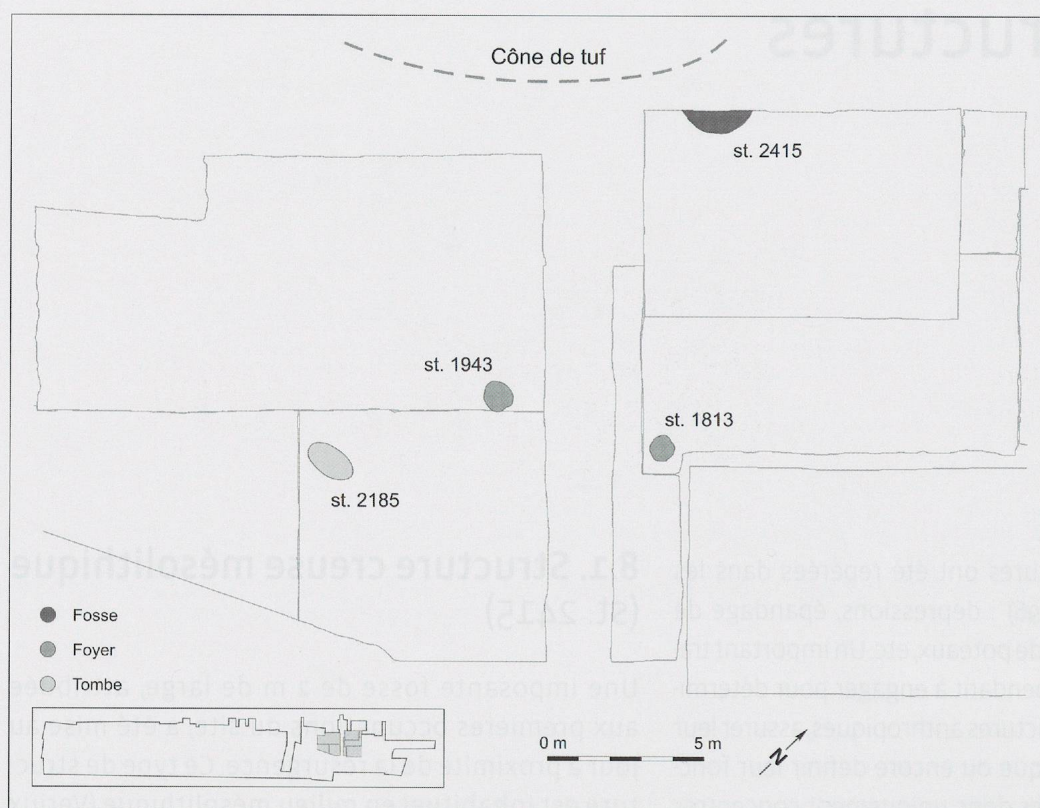


Fig. 97. Localisation des quatre structures analysées et du cône de tuf.

8.1.1. Description

La partie fouillée de cette structure permet d'observer l'extrémité d'une fosse de forme circulaire (fig. 98), large de 2 m et profonde de 1.2 m, aux parois régulières et évasées. Située dans l'angle ouest de la zone 37, elle se trouve en contrebas de la source, au pied même du cône de tuf, dans l'axe naturel d'écoulement de la résurgence.

Aménagée dans les couches de sédiments fluvio-glaciaires (ensemble 7), les déblais de son creusement forment à son pourtour une couronne de graviers et de cailloux de près de 2 m de large, sur une épaisseur d'environ 20 cm. Les 50 premiers centimètres de son remplissage sont essentiellement composés de sédiments orangés, hétérogènes et riches en cailloux, qui proviennent de l'affaissement des bords de la structure. On peut donc imaginer que les parois étaient plus abruptes. Le sommet du remplissage est, par contre, constitué de limons gris, homogènes et fins, entrecoupés de passes plus grossières à gravillons et fragments de tuf. Le comblement de la structure semble s'être fait de manière naturelle, par affaissement des parois dans un premier temps, puis par l'apport

de sédiments fins ensuite. Ce remplissage stratifié indique que la fosse est restée un certain temps ouverte avant de se combler progressivement.

La stratigraphie permet très clairement de l'associer à la base de l'ensemble 6, soit la couche 6c, qui appartient aux premières phases d'occupation du site, attribuées au Mésolithique ancien et moyen. Aucun autre indice ne permet d'affiner cette datation. Mis à part trois éléments de silex, dont un fragment de lamelle, aucun objet typologique ou reste organique n'est, en effet, directement associable à la structure.

8.1.2. Comparaisons et interprétations

Les éléments de comparaison sont rares. Des fosses datées du Mésolithique sont connues sur le site de plein-air d'Auneau (Eure-et-Loir), où plus d'une soixantaine de structures ont été mises au jour. Plusieurs de ces fosses présentent des caractéristiques semblables à celle de Praz Berthoud : dimensions, forme et remplissage stratifié pauvre en mobilier archéologique (Verjux 2000). Leur fonction n'est pas clairement déterminée, mais

l'hypothèse avancée est celle de fosse de stockage. Cette interprétation pourrait être envisagée à Praz Berthoud. Cependant, la proximité de la résurgence ne semble pas particulièrement propice pour du stockage. Dans cette zone humide, une telle structure doit certainement se remplir rapidement d'eau. Un second scénario pourrait donc être proposé. Les analyses environnementales effectuées sur des échantillons prélevés aux abords de la résurgence (cf. chap. 3 et chap. 4) semblent, en effet, démontrer que le débit de celle-ci est plutôt faible et qu'il s'apparente plus à des suintements difficilement captibles sans aménagement. Il est donc possible d'imaginer que la fosse ait fait office de réceptacle pour précisément collecter l'eau suintant de la résurgence et faciliter l'approvisionnement. Les indices disponibles laissent cette interprétation difficile à démontrer. Peut-être qu'une analyse microscopique des dépôts contenus dans la fosse (micromorphologie) permettrait, toutefois, d'étayer cette seconde hypothèse.

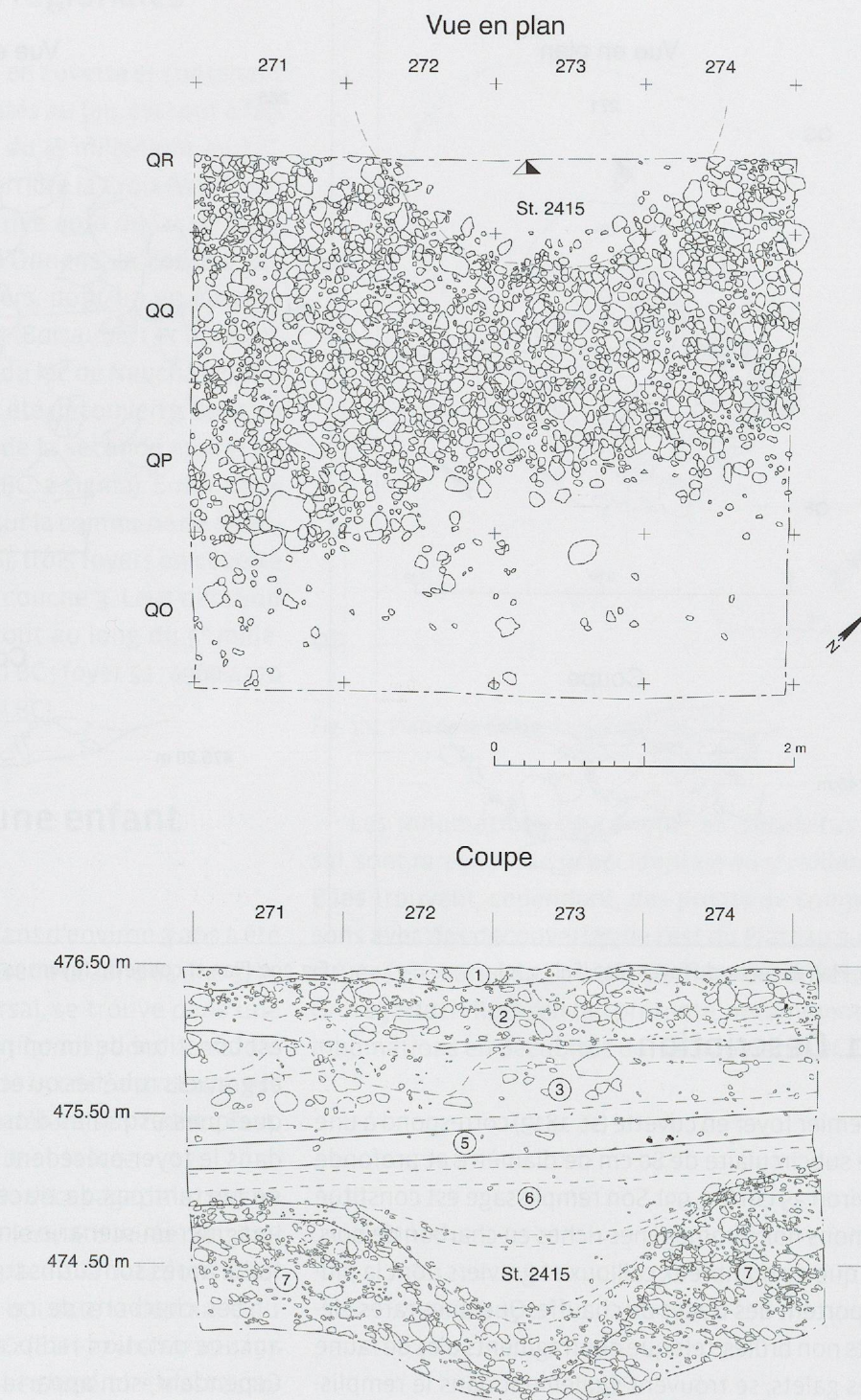


Fig. 98. Plan et coupe de la fosse 2415 (Ech. 1:50).

8.2. Foyers en cuvette néolithiques

Deux foyers, les structures 1813 et 1943, ont été découverts à moins de 6 m l'un de l'autre: le premier

dans l'angle sud de la zone 52 et le second dans l'angle est de la zone 46 (fig. 97). Leur morphologie est en de nombreux points semblables. Tous les deux appartiennent à la couche 6a.

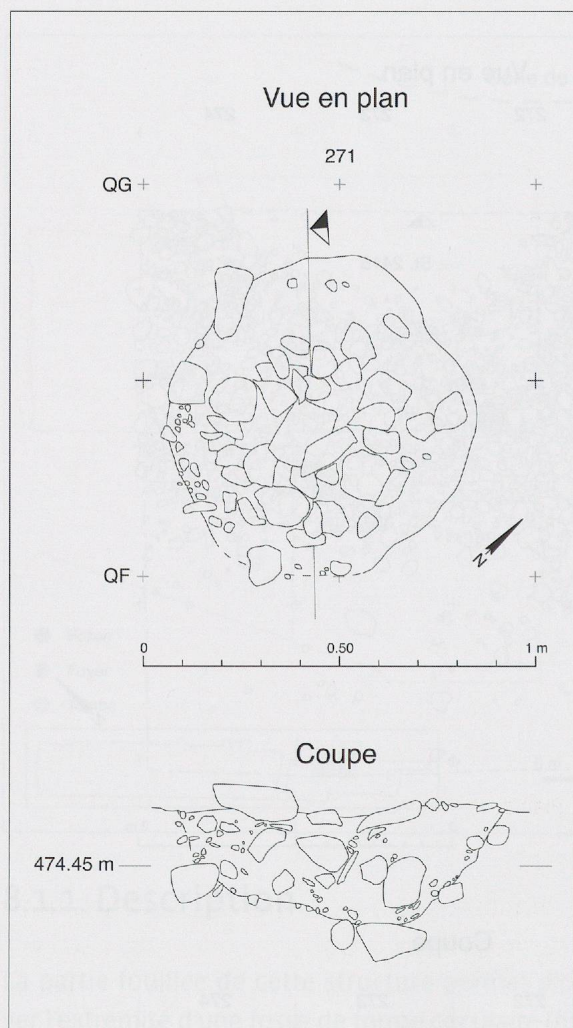


Fig. 99. Plan et coupe du foyer 1813 (Ech. 1:20).

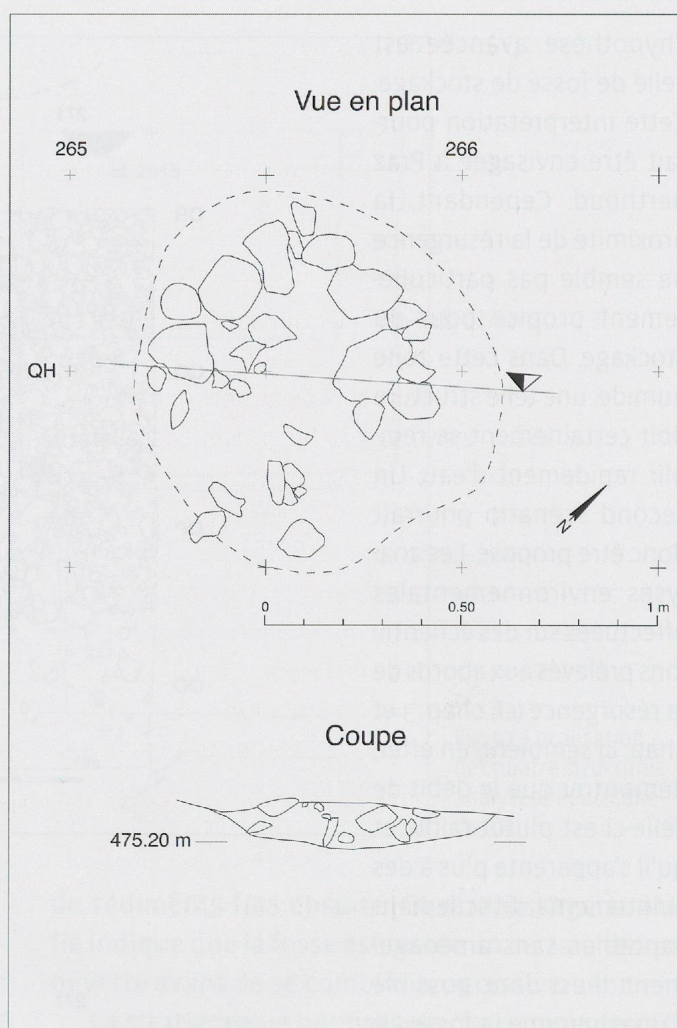


Fig. 100. Plan et coupe du foyer 1943 (Ech. 1:20).

8.2.1. Description

Le premier foyer en cuvette (st. 1813) correspond à une fosse subcirculaire de 80 cm de diamètre et profonde d'environ 35 cm (fig. 99). Son remplissage est constitué de limons noirs homogènes riches en charbon de bois, ainsi que de nombreux cailloux et graviers dont la plupart portent des traces de chauffe. Quelques rares éléments non brûlés, tels que des fragments d'os de faune et des galets, se trouvent également dans le remplissage. L'analyse radiocarbone (ETH-43824) d'un échantillon de charbon de bois permet de dater cette structure de la seconde moitié du 5^e millénaire av. J.-C., entre 4442 et 4252 cal BC (2 sigma). Le niveau de dégradation de l'échantillon n'a pas permis de déterminer à quelle essence végétale il appartenait (Tercier 2011).

Le second foyer en cuvette (st. 1943) se compose d'une fosse subcirculaire d'un diamètre de 95 cm, profonde d'un peu plus de 10 cm (fig. 100). Le remplissage

est constitué de limon noir et de nombreux cailloux et graviers rubéfiés ou éclatés au feu. Il y a également quelques esquilles d'os et de silex brûlés. Comme dans le foyer précédent (st. 1813), certains éléments ne portent pas de trace de chauffe. On peut donc imaginer un scénario similaire ; le comblement de la fosse après son utilisation en tant que foyer.

Les charbons de ce foyer étant mal conservés, aucune datation radiocarbone n'a pu être obtenue. Cependant, son appartenance à la couche 6a ne fait aucun doute et étant, morphologiquement, semblable au foyer 1813 situé tout proche, l'attribution à la même phase d'occupation, datée de la seconde moitié du 5^e millénaire av. J.-C., semble probable. Toutefois, un tessou de céramique à dégraissant fossile découvert dans son remplissage permet aussi une datation plus ancienne, si on opte pour une attribution de cette céramique à la première moitié du 5^e millénaire (cf. chap. 6).

8.2.2. Comparaisons régionales

Ce type de foyer, circulaires, en cuvette et contenant des cailloux rubéfiés ou éclatés au feu, est tout à fait courant sur les sites datés du 5^e millénaire av. J.-C. Sur le site de Saint-Aubin-Derrière la Croix (Wüthrich 2003), gisement situé sur la rive nord du lac de Neuchâtel à moins de 10 km d'Onnens, la couche 11c présente de nombreux foyers, dont un en cuvette (St-33). A Frassens-En Bochat (Boisaubert *et al.* 2001 ; Murray 2008), sur la rive sud du lac de Neuchâtel, plusieurs foyers en cuvette ont été découverts, dont un est daté, par radiocarbone, de la seconde moitié du 5^e millénaire (4500-4230 cal BC, 2 sigma). Enfin, dans l'abri du col du Mollendruz, sur la commune de Mont-la-Ville (Crotti et Pignat 1986), trois foyers en cuvette ont été mis au jour dans la couche 3. Leur datation radiocarbone s'échelonne tout au long du 5^e millénaire (foyer 46: 5250-4555 cal BC ; foyer 51: 4960-4370 cal BC ; foyer 4: 4540-3945 cal BC).

8.3. Tombe d'un jeune enfant (st. 2185)

L'inhumation d'un jeune enfant d'environ 3 ans a été découverte dans l'angle ouest de la zone 64 (fig. 97)²⁰. L'individu, en décubitus dorsal, se trouve dans une fosse ovale de 1.6 m sur 0.9 m (fig. 101), dont la profondeur observée en coupe est de 45 cm. La structure est orientée est-ouest, la tête du défunt se situant à l'est. Aucune superstructure n'a été observée.

La fosse est apparue lors du décapage de la couche 6a, à laquelle elle a été, dès lors, attribuée. Attribution confirmée par la suite grâce à la datation radiocarbone d'un fragment d'os, qui date la dépouille du milieu du 5^e millénaire av. J.-C. (ETH-27900: 4720-4457 cal BC, 2 sigma). Aucun mobilier funéraire n'est associé à la sépulture. Trois silex, dont un petit trapèze symétrique (planche 10.110), et des restes de faune ont été découverts dans le sédiment de remplissage de la tombe et sont considérés comme des éléments remaniés.

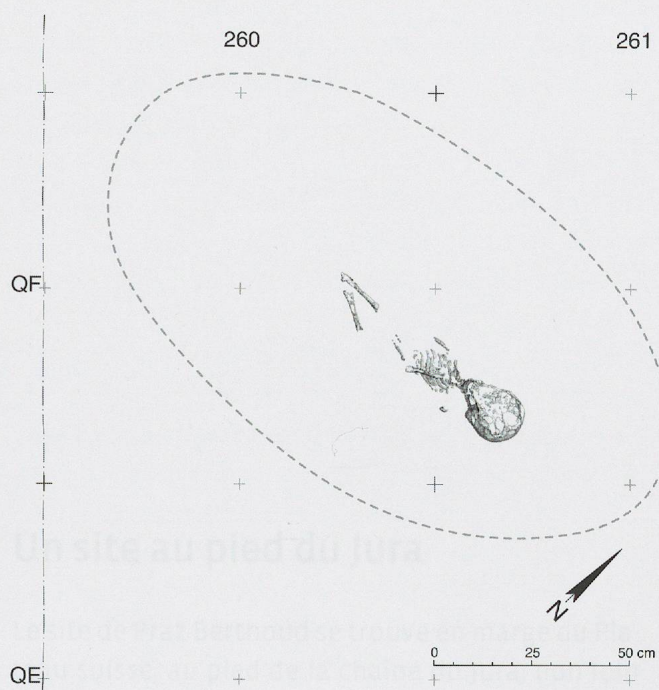


Fig. 101. Plan de la tombe 2185 (Ech. 1:20).

Les inhumations de ce type, en décubitus dorsal, sont rares en Suisse occidentale au 5^e millénaire. Elles trouvent, cependant, des points de comparaisons avec des découvertes de l'est du Plateau suisse, situées en marge du courant d'influence Hinkelstein-Grossgartach-Roessen qui présente, notamment, des inhumations en décubitus dorsal (Moinat *et al.* 2007).

²⁰ Cette inhumation a fait l'objet d'une étude détaillée réalisée par Patrick Moinat (Moinat *et al.* 2007).